



AVIS DE CONVOCATION
Séance extraordinaire du conseil municipal

Une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot est convoquée par monsieur le maire Pierre Séguin, conformément à l'article 323 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), pour être tenue **le lundi 3 juin 2019 à 19 h** en la salle Florian-Bleau située au 110, boulevard Perrot, et qu'il y sera pris en considération les affaires inscrites à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR
1 Ouverture de l'assemblée
2 Réunion du conseil municipal - Ordre du jour - Adoption
3 Analyse des besoins en personnel - Abolition de poste - Chef de division travaux publics
4 Analyse des besoins en personnel - Création de poste - Contremaître voirie et immeubles
5 Dossier de l'employé - Claude Jalbert - Contremaître voirie et immeubles - Embauche
6 Programme gouvernemental - Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) - Renouvellement de conduite – Autorisation de signature d'un protocole d'entente
7 Soumission sur invitation - Appel d'offres 2019-09 INV - Fourniture de matériaux granulaires - Adjudication
8 Période de questions du public
9 Levée de l'assemblée

Signé à L'Île-Perrot, ce 29 mai 2019

(Original signé)

Lucie Coallier, OMA, greffière

CERTIFICAT DE SIGNIFICATION

Je soussignée, Lucie Coallier, greffière de la Ville de L'Île-Perrot, certifie sous mon serment d'office que le présent avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil municipal en date du 29 mai 2019.

(Signé : Lucie Coallier)

Signature

10 juin 2019

Date